

L'association des officiers mariniers du Relecq-Kerhuon toujours à la recherche de nouveaux adhérents



Les adhérents ont assisté à l'assemblée générale puis partagé un repas tous ensemble.

Le dimanche 19 janvier 2025, l'association des Officiers mariniers et veuves du Relecq-Kerhuon a tenu son assemblée générale, sous la présidence d'Éric Roger et en présence d'une vingtaine d'adhérents. L'association compte 62 membres en 2024, soit une légère baisse (ils étaient 65 en 2023). « Nous avons surtout vu arriver de nouveaux adhérents. Nous espérons que cela va continuer en 2025 et que, parmi eux, certains s'engageront au sein du conseil d'administration. Nous allons poursuivre nos actions en ce sens », indique-t-il.

Soutien et Conseil

L'association a vocation à soutenir et conseiller les professionnels, retraités ou toujours en activité, et leur famille. « Nous leur apportons notre soutien, notamment dans les démarches administratives. Nous leur apportons aussi des informations dans différents domaines, comme les maladies professionnelles. Ce jour, Dominique Lamotte, représentant du comité départemental, a mis l'accent sur ce dossier et je l'en remercie », continue le président.

